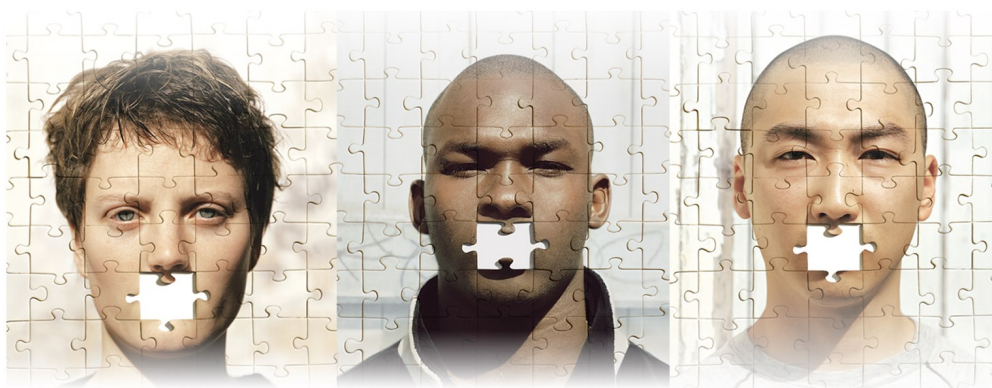




AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole



PLAN D'ACTION 2018



Nous sommes heureux de vous adresser le plan d'action 2018 d'Avocats Sans Frontières France.

Notre ONG, qui fête son vingtième anniversaire cette année, entretient la flamme de sa vivacité et de son engagement au travers de son implication dans les différents programmes qu'elle mène en Afrique, en Asie et en Europe.

Que ce soit auprès des défenseurs des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, auprès des femmes et des enfants privés d'accès à la Justice au Tchad, aux côtés des acteurs de la chaîne pénale au Mali, ou auprès de celles et ceux qui, jetés sur les routes pour des considérations ethniques, religieuses ou politiques ont l'impérieux besoin d'un appui juridique pour faire valoir leurs droits, Avocats Sans Frontières France porte haut la voix et l'étendard des droits de l'Homme grâce à l'engagement constant et sans faille de ses forces vives.

Parce qu'il est nécessaire de continuer d'intervenir « là où la défense n'a plus la parole », nous comptons sur le soutien de tous et de chacun, et notamment sur les instances et représentants de la profession d'avocat, garante s'il en est de la persistance de l'esprit des Lumières, creuset originel des valeurs incarnées par les droits de l'Homme.

Vincent FILLOLA et Julien POURQUIÉ KESSAS
Co-Présidents Avocats Sans Frontières France

S O M M A I R E

L'ÉDITO	3
UNE ONG INTERNATIONALE	5
PROJETS ASF FRANCE	
Côte d'Ivoire	
« Promotion et protection des défenseurs des droits de l'Homme (PRODEF) »	6
Mali	
« Programme de renforcement des capacités des Magistrats du Nord Mali » (PROCAMANO)	7
Nigeria	
« Lutte contre la torture » (PROCAT)	8
Tchad	
« Programme d'Assistance et d'accès au Droit pour les Enfants et les Femmes » (PADEF)	9
France	
« Appui juridique aux migrants »	10
PERSPECTIVES 2018	11
ASF NETWORK	12
ASF FRANCE & LA FRANCOPHONIE	13
FORMATIONS ASF FRANCE	14
ÉVÈNEMENTS ASF FRANCE	16
ILS SOUTIENNENT ASF FRANCE	17
ASF FRANCE À BESOIN DE VOUS !	18

Avocats Sans Frontières France

est une association de solidarité internationale régie par la loi française du 1^{er} juillet 1901.

Avocats Sans Frontières France est une association de solidarité internationale régie par la loi française du 1^{er} juillet 1901. Elle a pour objet :

- De contribuer à l'application effective des droits de l'Homme, universellement reconnus en assurant la défense de toute personne privée de recours à un avocat libre et indépendant.
- D'œuvrer partout où cela s'avère utile et nécessaire à l'instauration et au renforcement de l'Etat de droit, de l'institution judiciaire et spécialement du droit à bénéficier d'un procès équitable et d'une défense effective
- De défendre les avocats et défenseurs des droits de l'Homme victimes de menaces ou agressions de toute nature en raison de leur exercice professionnel.

A cet effet, elle use de tous les moyens qui sont à sa disposition et peut saisir toute institution nationale ou internationale, juridictionnelle ou non juridictionnelle, et intervenir devant elles, y compris à travers la constitution de partie civile devant les juridictions compétentes.

1992	Création du mouvement Avocats Sans Frontières en Belgique
1998	Création de Avocats Sans Frontières France (ASF France)
2004	ASF France obtient le statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social de l'ONU
2005	Avril, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) accorde à ASF France le statut consultatif en reconnaissance de ses activités en partenariat avec les acteurs locaux de pays francophones. Septembre, ASF France est élue à la présidence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) du volet « Droits de l'Homme » auprès de l'OIF
2008	ASF France fête ses 10 ans et lance l'Observatoire International des Avocats en partenariat avec le Conseil National des Barreaux, l'Ordre des Avocats de Paris, le Consejo <i>General de la Abogacía Española</i> et le <i>Consiglio Nazionale Forense</i>
2009	Mise en place du Réseau Avocats Sans Frontières - www.asf-network.org
2012	Obtention du statut consultatif auprès de l'Union Africaine
2014	ASF France est réélue à la présidence de la mission « Paix, démocratie et droits de l'Homme » de l'OIF
2016	Me François Cantier, représente en qualité de président d'ASF France, la société civile francophone au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie
2017	Me Vincent Fillola et Me Julien Pourquoié Kessas sont élus co-Présidents ; Me François Cantier devient Président d'Honneur
2018	ASF France fête ses 20 ans

PROJETS ASF FRANCE

CÔTE D'IVOIRE

PRODEF : « Promotion et protection des Défenseurs des Droits de l'Homme »

DESRIPTIF

Actuellement dans une période post crise, où le climat d'insécurité est élevé, les défenseurs des droits de l'Homme (DDH) en Côte d'Ivoire sont victimes de menaces et d'intimidation. Face à cette situation problématique, la Côte d'Ivoire a adopté, le 20 juin 2014, la Loi n°2014-388 conduisant à renforcer les capacités et la protection des ONG de défense des droits humains, et en particulier des défenseurs des droits de l'Homme.

OBJECTIFS

- **Permettre** aux ONG locales d'avoir une meilleure connaissance de leur champ d'intervention, de leurs limites ainsi que de leurs droits
- **Assurer une collaboration** entre les ONG locales de défense des droits humains pour une meilleure stratégie d'intervention
- **Former les ONG et associations locales** à la défense des personnes vulnérables
- **Apporter une aide judiciaire** aux défenseurs des droits humains victimes de violations de leurs droits

ACTIONS EN 2018

- ♦ Ateliers de formation à l'intention des défenseurs des droits humains sur les mécanismes et instruments internationaux destinés à leur protection
- ♦ Renforcement des capacités des défenseurs des droits humains sur leur rôle dans la défense et la protection des personnes vulnérables
- ♦ Mise en place de groupes de travail régionaux permanents pour une synergie d'action
- ♦ Participation à des émissions de radio et rencontres avec les autorités pour promouvoir le projet



RESULTATS ATTENDUS

- **Garantir une protection effective** des défenseurs des droits humains
- **Le droit à la protection** des défenseurs des droits humains est connu des acteurs intervenant dans le domaine
- Les défenseurs des droits humains bénéficient d'**une protection des autorités compétentes**
- Les droits et les mécanismes de protection des droits humains **sont connus des organisations œuvrant dans le domaine**, ainsi que des intervenants en matière de protection des droits humains
- Les défenseurs des droits humains victimes de violations **bénéficient d'une assistance judiciaire**

PARTENAIRES

Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), Barreau de Côte d'Ivoire, Avocats Sans Frontières Côte d'Ivoire, avec le soutien financier de **USAID**, la **Fondation Un Monde Par Tous**, les **coups de pousse solidaires du Crédit Agricole** et le soutien matériel du **Cabinet Allen & Overy**



ALLEN & OVERY

PROJETS ASF FRANCE

MALI

PROCAMANO :

« Programme de renforcement des capacités des Magistrats du Nord Mali »

DESRIPTIF

Le Mali a subi en 2012 et 2013 une crise multidimensionnelle ayant conduit à désaffecter les juridictions du Nord. Le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) français a confié à ASF France la mise en œuvre d'un projet destiné à lutter contre l'impunité et accompagner la restauration du service public dans le Nord du Mali. Si un effort d'organisation doit porter sur l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale, les Magistrats sont les éléments clés du processus pénal. Dans un contexte difficile d'insécurité et de pénurie d'effectifs, une action de formation continue, menée à l'échelle régionale, est essentielle pour permettre l'amélioration de la qualité et de la célérité de la justice souhaitée par les justiciables de ce territoire encore très meurtri par la crise.

ACTIONS EN 2018

- ♦ Formation « Éthique et Déontologie des Magistrats »
- ♦ Formation sur « les Instruments Juridiques Internationaux »
- ♦ Formation sur « les crimes internationaux et les droits des victimes »

OBJECTIFS

- Contribuer à l'amélioration de la qualité de la justice pénale au Mali
- Renforcer les capacités fonctionnelles et transversales des Magistrats du ressort de la Cour d'appel de Mopti

RESULTATS ATTENDUS

- Garantir une protection effective des défenseurs des droits humains. Les droits des justiciables du Nord sont renforcés
- Les Magistrats de la Cour d'appel de Mopti renforcent leurs capacités fonctionnelles et transversales. Ils actualisent leurs connaissances sur des thématiques fortes et améliorent leur performance dans le traitements de dossiers
- Les capacités opérationnelles de l'Institut National de Formation Judiciaire (INFI) s'améliorent, les membres s'approprient les méthodes de formation



PARTENAIRES

Avocats Sans Frontières Mali, INFI avec le soutien financier de l'Ambassade de France au Mali

NIGÉRIA

PROCAT : « Lutte contre la torture »

DESRIPTIF

Bien que le Nigeria ait ratifié la Convention des Nations Unies contre la Torture (CAT) en 2001 et promu une loi interdisant les actes de torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants fin 2017, de nombreux obstacles s'opposent à son application effective. La torture est largement répandue au Nigeria et employée systématiquement par les forces de sécurité lors des interrogatoires. Cette pratique persiste, rendue possible notamment par une double insuffisance, celle de l'accès à la justice d'une part et de l'indemnisation des victimes d'autre part. Les violences policières, les détentions arbitraires ou abusives, les prononcés de peines cruelles ne sont contrecarrés ni par les avocats, ni par la population, qui est mal informée de ses droits, mal défendue et méfiante vis-à-vis des autorités judiciaires.

OBJECTIFS

- **Contribuer à la réduction des actes de torture** tout au long de la chaîne judiciaire grâce à la mobilisation des acteurs judiciaires et la sensibilisation de la population au Nigéria
- **Donner l'accès à la justice** pour les victimes d'actes de torture
- **Renforcer les connaissances et compétences des autorités judiciaires**, gouvernementales, médicales, des médias et des Organisations de la Société Civile (OSC) par rapport au respect des principes des droits humains et des lois contre la torture

ACTIONS EN 2018

- ♦ Aide juridictionnelle gratuite aux personnes victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements à différents stades de la procédure judiciaire
- ♦ Formations à l'intention des professionnels du droit et de la médecine impliqués dans la lutte contre la torture, sur leur rôle dans l'obtention de preuves pour la constitution des dossiers
- ♦ Formations à l'intention des agences de sécurité, autorités gouvernementales, OSC et médias sur leur rôle dans la lutte contre la torture
- ♦ Actions de communication sur la visibilité des actes de torture afin de les réduire
- ♦ Rencontre avec les autorités étatiques pour sensibiliser au respect des lois contre la torture



RESULTATS ATTENDUS

- Au moins 50 cas de torture et de mauvais traitements sont identifiés et les victimes bénéficient d'une assistance juridique et judiciaire gratuite. Une attention particulière est accordée aux femmes et aux mineurs en détention, qui sont particulièrement vulnérables
- 70 acteurs impliqués dans la prévention des actes de torture sont formés aux instruments nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre la torture et à la Convention nationale contre la torture
- La population est informée de ses droits et sait où s'adresser pour dénoncer des cas de torture

PARTENAIRES

- ♦ La Commission Nationale des Droits de l'Homme (NHRC), avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour les Victimes de Torture (UNVFVT).



TCHAD

PADEF :

« Programme d'Assistance et d'accès au Droit pour les Enfants et les Femmes »

DESRIPTIF

Au Tchad, les centres de détention croulent sous la surpopulation carcérale, l'immense majorité des détenus est en attente de procès, n'a ni avocat, ni même parfois de dossier. L'état du système pénitentiaire, l'ignorance de leurs droits par les détenus, le manque de formation du corps judiciaire et la culture de l'impunité aggravent les conditions de vulnérabilité des femmes et des enfants régulièrement victimes de violations graves de leurs droits. En dehors du milieu carcéral, ils sont victimes de nombreuses discriminations et violences. L'absence de soutien psychologique, d'accompagnement social, économique ou d'assistance judiciaire font que ces femmes et ces enfants n'osent pas dénoncer les violences dont ils sont victimes.

ACTIONS EN 2018

- ◆ Permanences juridiques, médicales et psycho-sociales pour les femmes et mineurs victimes de violences
- ◆ Défense gratuite des femmes et mineurs en détention et victimes de violences
- ◆ Formations des professionnels du droit, du personnel pénitentiaire et des agents de la force publique
- ◆ Sensibilisation des populations sur les droits des femmes et des enfants au travers de conférences, émissions radio, projections de films, représentations théâtrales, de causeries éducatives, et de distribution de flyers
- ◆ Organisation de tables rondes à l'intention des autorités judiciaires, de police et autres responsables judiciaires
- ◆ Soutien technique et financier pour des initiatives de sensibilisation, de réinsertion dans la société des femmes et des enfants, de réinsertion scolaire des mineurs et de renforcement des capacités des ONG en matière de gestion de projets

OBJECTIFS

- Contribuer au renforcement de l'Etat de droit et du système judiciaire au Tchad
- Contribuer à une meilleure prise en charge des femmes et des mineurs détenus
- Contribuer à la réduction des violences faites aux femmes et aux mineurs et défendre leurs droits



RESULTATS ATTENDUS

- Les femmes et les enfants bénéficient d'une protection et d'une prise en charge complète et adéquate de leur dossier
- La population tchadienne ainsi que les acteurs de la chaîne pénale sont sensibilisés à la protection des droits des femmes et des enfants

PARTENAIRES

Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT), Association Tchadienne pour la Promotion des Droits de l'Homme (ATPDH) et avec le soutien financier de l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement (AFD).



FRANCE

Permanences juridiques gratuites pour les demandeurs d'asile &

Soutien à SOS Méditerranée

DESSCRIPTIF

Un collectif d'avocats, membres d'Avocats Sans Frontières France, a décidé de mettre en place des permanences juridiques gratuites pour les demandeurs d'asile qui bénéficient des conseils d'avocats et de juristes spécialistes du droit d'asile. L'accès au droit, au conseil et à l'information juridique reste le pilier de la protection des droits fondamentaux de cette population fragilisée.

ACTIONS EN 2018

- ◆ Mise en place de permanences permettant aux demandeurs d'asile d'obtenir toute l'aide dont ils ont besoin dans la construction de leur dossier
- ◆ Conférences - Débats sur la thématique migrants en collaboration avec SOS Méditerranée
- ◆ Soutien à SOS Méditerranée sur les questions juridiques
- ◆ Mobilisation du réseau ASF pour les migrants victimes de torture ou réduits en esclavage

OBJECTIFS

- **Assurer** des permanences juridiques gratuites
- **Contribuer au respect des droits fondamentaux** de la personne humaine en organisant la prise en charge des migrants
- **Organiser l'accès au droit et l'accompagnement juridique** des demandeurs d'asile
- **Sensibiliser** le public aux questions migratoires actuelles

RESULTATS ATTENDUS

- **L'accès au droit** pour tous
- Les libertés et droits fondamentaux sont **mieux respectés**
- Les demandeurs d'asile ont reçu **des informations et des conseils juridiques utiles**
- Les capacités des différentes **associations** sont **renforcées** sur les droits de ces personnes.

PARTENAIRES

Mairie du Xème Arrondissement et SOS Méditerranée



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Vous n'êtes pas seuls !

<http://avocatssansfrontieres-france.org> - pj10@avocatssansfrontieres-france.org

Avocats Sans Frontières France
Des avocats vous accompagnent dans vos démarches de demande d'asile.

Tous les vendredis de 10h30 à 17h30
à la Mairie du Xe Arrondissement de Paris,
72 rue du Faubourg Saint-Martin

@ASFFrance

CAMBODGE

Mobilisation des acteurs et accès à la justice pour les Cambodgiennes

DESRIPTIF

Au Cambodge, les femmes et les jeunes filles sont victimes de violences fondées sur le genre (VBG) dans leur vie quotidienne et ont peu accès à la justice. Cet accès est entravé par la persistance de préjugés basés sur le genre et les défaillances du système judiciaire. Les rapports des organisations internationales font état du petit nombre de poursuites engagées et de condamnations prononcées, notamment en raison de la corruption et du recours à la médiation. Les femmes ont une connaissance très limitée de leurs droits fondamentaux et du système judiciaire et la majorité d'entre elles ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour engager des procédures judiciaires.

Ainsi, ASF France a développé un nouveau projet qu'elle propose de mettre en œuvre à compter du mois de juillet 2018, en partenariat avec une organisation locale Banteay Srei et le Département Provincial des affaires féminines.

OBJECTIFS

- L'Etat de droit au Cambodge est amélioré
- Les femmes et les jeunes filles victimes de violations de leurs droits et/ou de VBG sont prises en charge de manière adéquate

ACTIONS EN 2018

- Assistance judiciaire pour les femmes et les jeunes filles
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile, de la chaîne pénale et des autorités civiles et administratives
- Tables rondes sur l'accès à la justice des femmes et des jeunes filles
- Activités de sensibilisation aux droits des femmes et des jeunes filles

RESULTATS ATTENDUS

- Les femmes et les jeunes filles victimes de violations de leurs droits et/ou de VBG reçoivent une prise en charge adéquate et ont accès à la justice
- La communauté est sensibilisée et mobilisée aux droits des femmes, notamment à celui d'accès à la justice, et à la nécessité d'éradiquer les violences basées sur le genre



ASF NETWORK



« Renforcement et développement des organisations Avocats Sans Frontières »

Créé en 2009, le Réseau Avocats Sans Frontières vise au développement et au renforcement des associations ASF par un partage d'outils et d'expériences, une coordination des interventions et une meilleure visibilité des actions ASF au bénéfice des plus vulnérables.

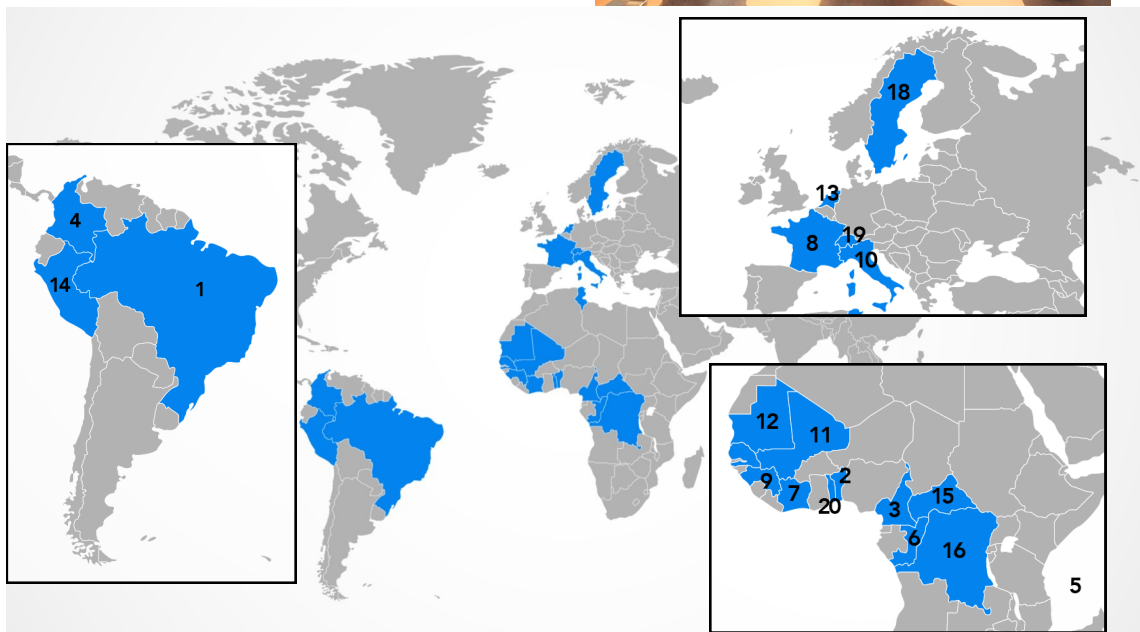
REALISATIONS A CE JOUR

Aujourd'hui 21 associations nationales font partie du Réseau ASF :

Brésil (1), Bénin (2), Cameroun (3), Colombie (4), Comores (5), Congo (6), Côte d'Ivoire (7), France (8), Guinée (9), Italie (10), Mali (11), Mauritanie (12), Pays-Bas (13), Pérou (14), République Centrafricaine (15), République Démocratique du Congo (16), Sénégal (17), Suède (18), Suisse (19), Togo (20) et Tunisie (21).

Perspectives en 2018

- Continuer nos actions de soutien auprès des avocats et des défenseurs des droits humains
- Développer des projets en partenariat avec les ASF du réseau
- Renforcer les capacités des organisations nationales



ASF FRANCE & LA FRANCOPHONIE



La francophonie, ce sont tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Dès les premières décennies du XXe siècle, des francophones prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Ils se sont constitués depuis en une multitude d'associations et regroupements dans le but de faire vivre la francophonie au jour le jour.

Perspectives en 2018

- Approfondir les relations entre les sociétés civiles des différents pays Francophones
- Œuvrer à des projets communs permettant des progrès effectifs de l'Etat de droit

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a souhaité que la société civile et ses organisations deviennent des partenaires de la Francophonie.

C'est ainsi qu'elle a labélisé un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales, dont ASF France, qui ont auprès d'elle un statut consultatif.

Ces organisations sont réparties en 4 groupes :

- A. Langue française, diversité culturelle et linguistique
- B. Paix, démocratie et droits de l'Homme
- C. Education, formation, enseignement supérieur et recherche
- D. Coopération économique, développement durable et solidarité. Dans la Mission Paix, Démocratie et Droits de l'Homme, où figure ASF France, se trouvent 24 OING. ASF France, en la personne de Me François Cantier a été élu à la Présidence des OING de cette mission.

REALISATIONS A CE JOUR

- Participation aux travaux sur les relations entre la société civile francophone et l'OIF
- Participation à la 10^{ème} Conférence des OING francophones, qui s'est déroulée du 2 au 4 novembre 2016 à Antananarivo, Madagascar. ASF France a organisé et animé une table ronde sur « la société civile francophone face au défi de la crise migratoire ».
- Participation au XVI^e Sommet de la Francophonie, où Me Cantier a représenté la Conférence des OING, lors du Sommet des Chefs d'Etat de la Francophonie, du Conseil Permanent de la Francophonie et de la Conférence Ministérielle de la Francophonie.



FORMATIONS ASF FRANCE

PROGRAMME 2018

FORMATIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

FORMATION DE FORMATEURS - FONDAMENTAUX

dispensée à Toulouse

du 14 au 17 mars 2018

FORMATION DE FORMATEURS - RENFORCEMENT

dispensée à Toulouse

du 14 au 16 novembre 2018

FORMATIONS ACCESSIBLES À TOUS

SYSTÈMES AFRICAIN ET EUROPÉEN DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

dispensée à Paris

du 12 au 14 avril 2018

PLACE DES VICTIMES DEVANT LA CPI - FONDAMENTAUX

dispensée à Paris

les 4 et 5 mai 2018

INSTRUMENTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX

dispensée à Paris

du 7 au 9 juin 2018

DÉFENSE PÉNALE DANS LES SYSTÈMES DE COMMON LAW

dispensée à Paris

19 et 20 octobre 2018

DROIT D'ASILE / DROIT DES ÉTRANGERS

dispensée à Paris

16 et 17 novembre 2018

PLACE DES VICTIMES DEVANT LA CPI - RENFORCEMENT

dispensée à Paris

les 7 et 8 décembre 2018

DÉFENSE PÉNALE INTERNATIONALE

dispensée à Paris

Date à venir

FORMATIONS ASF FRANCE

TARIFS APPLICABLES EN 2018

FORMATION DE FORMATEURS <i>Réservée aux adhérents</i>	ADHÉRENTS 500 € <i>*425 €</i>	HORS EUROPE 400 € <i>*340 €</i>	ETUDIANTS 235 € <i>*200 €</i>		
TOUTES LES FORMATIONS	ADHÉRENTS 450 € <i>*380 €</i>	NON ADHÉRENTS 600 € <i>*510 €</i>	HORS EUROPE 300 € <i>*255 €</i>	ETUDIANTS ADHÉRENTS 205 € <i>*175 €</i>	ETUDIANTS NON ADHÉRENTS 265 € <i>*225 €</i>

** inscrivez-vous jusqu'à un mois avant la date de formation et bénéficiez d'une réduction de 15%.*

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires des formations : **09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30 (13h le samedi)**
(Nous nous réservons le droit de modifier les horaires si besoin est)



ASF France est un organisme de **formation déclaré**



Nos formations rentrent dans le **cursus de la formation continue** des avocats



Pour les avocats français demandant une prise en charge de leurs frais par une OPCA (FIFPL), les documents demandés vous seront fournis par ASF France.

Contact et Inscriptions :

formations@avocatssansfrontieres-france.org - 05 34 31 17 83

ÉVÈNEMENTS ASF FRANCE



Toute l'année : consultations CDAD

Les Conseils Départementaux de l'Accès au Droit (CDAD) proposent aux citoyens des entretiens avec des avocats qui renseignent ces personnes sur leurs droits et obligations et de les orienter dans leurs démarches. Les avocats participant sont sollicités afin de reverser tout ou partie de la rémunération perçue au titre des consultations CDAD à ASF France.



10 Juin : Course Juris'Run

L'Association des Avocats Conseils d'Entreprises organise chaque année une course à pied de 10 km à laquelle tous les professionnels du droit sont invités à participer. 500 personnes passionnées de course se retrouvent pour une matinée sportive.



20 Juin : Journée Internationale des réfugiés

Pour cette journée placée sous le signe de la solidarité, ASF France s'associe à d'autres associations telles que La Cimade et Amnesty International entre autres. Une manifestation aura lieu dans les rues de Toulouse avec des concerts et autres témoignages de demandeurs d'asile.



20 ans de ASF France

En 1998 Me François Cantier a créé l'association Avocats Sans Frontières France dans le but de défendre les droits humains fondamentaux. En 2018, 20 ans après ses premières missions, l'association est toujours présente et poursuit son combat en faveur d'un monde plus juste. Pour ses 20 ans, ASF France organise un gala de bienfaisance. De plus amples informations arriveront prochainement sur les réseaux.



***Pour vous tenir informé des activités de ASF France,
suivez l'associations sur ses réseaux !***

@ASFFrance



ILS SOUTIENNENT ASF FRANCE

BAILLEURS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



ALLEN & OVERY



SOUTIEN PRIVÉ & MÉCÉNAT



ASF FRANCE À BESOIN DE VOUS !

Avocats Sans Frontières France est une association indépendante à but non lucratif dont les membres sont bénévoles ou volontaires.

VOS AVANTAGES FISCAUX

Vous pouvez ainsi déduire chacun de vos dons de votre impôt sur le revenu, si vous êtes un particulier, ou de votre impôt sur les sociétés, si vous êtes une entreprise.

IMPÔT SUR LE REVENU

- **66%** du montant de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable
Votre don de **100 euros** = **34 euros** après réduction

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- **60%** du montant de votre don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires
Votre don de **300 euros** = **120 euros** après la réduction

Envoyez vos dons à

Avocats Sans Frontières France
8 rue du Prieuré, 31000 Toulouse

ou

Faites dès maintenant vos dons en ligne
www.avocatssansfrontiere-france.org

Merci de soutenir Avocats Sans Frontières France !



ASF France agit depuis 1998
20 ANS



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

Là où la défense n'a plus la parole

AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE

**8 RUE DU PRIEURÉ
31000 TOULOUSE**

+33 (0)5 34 31 17 83

INFO@AVOCATSSANSFRONTIERES-FRANCE.ORG

WWW.AVOCATSSANSFRONTIERES-FRANCE.ORG